

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2013

Avril 2015

## COMITE DE DIRECTION

<b>Directeur Général</b>	Aboubacar Sédikh BEYE
<b>Directeur Général Adjoint</b>	Mamadou Falou MBENGUE
<b>Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales</b>	Cheikh Tidiane NDIAYE
<b>Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale</b>	Mbaye FAYE
<b>Directeur du Management de l'Information Statistique</b>	Mamadou NIANG
<b>Conseiller à l'Action Régionale</b>	Mamadou DIENG

## COMITE DE REDACTION

<b>Chef de service</b>	Ndiouma FAYE
<b>Chef de service Adjoint</b>	Birane NIANG
<b>Chauffeur</b>	Ousmane Samba BEYE

## COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

## CHAPITRE 6: HYDRAULIQUE, IRRIGATION ET MAITRISE DE L'EAU

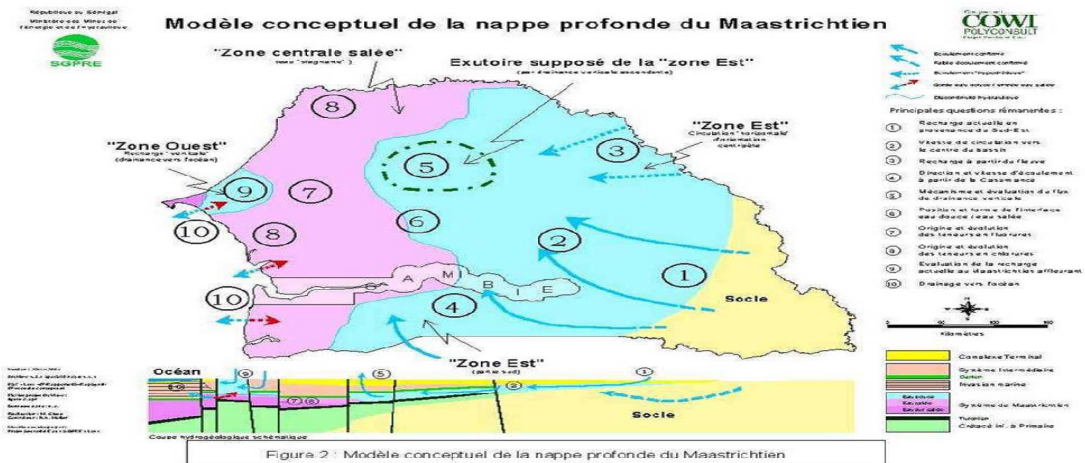
L'eau est un bien indispensable et très important dans la vie économique et sociale. Ce présent chapitre dresse le point sur le potentiel régional et l'état des lieux, suivi d'un aperçu des contraintes du secteur. Ensuite, il est développé des thèmes sur l'hydraulique rurale et celle urbaine.

### 6.1 Potentialités hydrauliques

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué par des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluent que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région.

Le régime hydrographique du fleuve se caractérise par une saison des hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé 20,4 milliards de m<sup>3</sup> à la station de Bakel.

Les ressources en eaux souterraines de la région sont, dans l'ensemble, abondantes. Les nappes phréatiques se situent entre 25 et 100 mètres de profondeur et produisent une eau de très bonne qualité. Quant à la nappe du Maestrichtien, sa profondeur peut atteindre parfois plus de 300 mètres notamment dans le Ferlo.



### 6.2 Hydraulique urbaine

Le Sénégal occupe une bonne place en Afrique subsaharienne en termes d'accès à l'eau potable en milieu urbain. En effet, on enregistre en mars 2007, déjà un taux de 98% de couverture selon la BM. Cependant, dans la région de Matam, ce n'est

pas le cas. En effet, à ce jour, seule la commune de Matam est gérée par la SDE qui est mise en place pour satisfaire la demande sans cesse croissante avec les ouvrages suivants :

- deux forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m<sup>3</sup>/h, soit une capacité de production totale de 100 m<sup>3</sup>/heure ;
- deux réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400 m<sup>3</sup> ;
- une station de déferrisation de l'eau.

Partout ailleurs dans les communes de la région, ce sont des ASUFORS ou des comités de gestion de forages qui gèrent le service de l'eau. Même si des avancées sont notées, des difficultés existent toujours pour la gestion du service. Ces difficultés sont souvent dues à l'absence de personnes qualifiées et formées pour la gestion de ces grands réseaux d'eau potable.

La plupart de ces structures de gestion se caractérise par :

- une faible capacité d'investissement pour assurer l'entretien et le renouvellement du matériel, ce qui entraîne des pannes de forages durant plusieurs jours d'affilé et un désagrément certain des populations qui sont obligées de parcourir des distances énormes pour trouver de l'eau ;
- une insuffisance de compétences managériales (certains membres de comité sont analphabètes) qui se traduit par une très mauvaise qualité du service et des problèmes de trésorerie aigus et récurrents ;
- l'absence de techniciens en mesure d'effectuer les réparations (il arrive qu'une panne dure une semaine privant les populations d'eau) ;
- La commune de Ourosogui, pôle économique à forte densité humaine, abritant un hôpital, ainsi que les communes de Kanel, Ranérou, Thilogne, Sinthiou Bamambé/Banadji et Hamady Ounaré continuent d'être gérées par des ASUFORS.

Pour toutes ces raisons, l'Etat a décidé de transférer certains gros centres à la gestion par la SDE. Il s'agit de **Ourosogui, Kanel, Thilogne et Boki Diawé**.

### 6.3 Hydraulique rurale

Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- la disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- l'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- l'importance des investissements réalisés par l'Etat et ses partenaires surtout dans le Diéry ;
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;

- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés et le PRODAM, le PADAER avec l'aménagement de périmètres maraîchers au système « goutte à goutte » ;
- une importante contribution des ONG par la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- la participation remarquable des immigrés par des travaux d'extension de réseau d'AEP et la construction de nouveaux forages avec l'appui de la coopération décentralisée et de l'initiative de co-développement ;
- l'appui permanent du Conseil Régional et ses partenaires.

Les infrastructures hydrauliques comprennent d'une part, les réseaux d'adduction d'eau potable multi villages ou villageoises (AEMV et AEV) à partir de forages motorisés (thermique, électrique, solaire), d'autre part les puits modernes et forages hydrauliques villageois équipés de pompe à motricité humaine.

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades des puits et forages sous la supervision de la Division Régionale de l'hydraulique. Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des partenaires (y compris les émigrés de la région), toutes les communautés rurales disposent de forages (voir carte ci-après). Mais la forte implication des émigrés dans la construction des forages engendre une inégale répartition des forages entre les communautés rurales.

Les contraintes sont :

- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;
- les difficultés dans l'achat de certaines pièces de rechange en cas de besoin urgent ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- le non aménagement des mares et l'absence de projets de réalisation de bassins de rétention.

Par ailleurs, l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail entraîne souvent des conflits entre éleveurs et populations pour l'utilisation de l'eau.

#### **6.4 Accès à l'eau dans la région**

Pourtant, dans la quasi totalité des localités, on trouve des forages ou des puits protégés et parfois motorisés pour permettre aux personnes et bêtes d'accéder à l'eau rapidement et facilement.

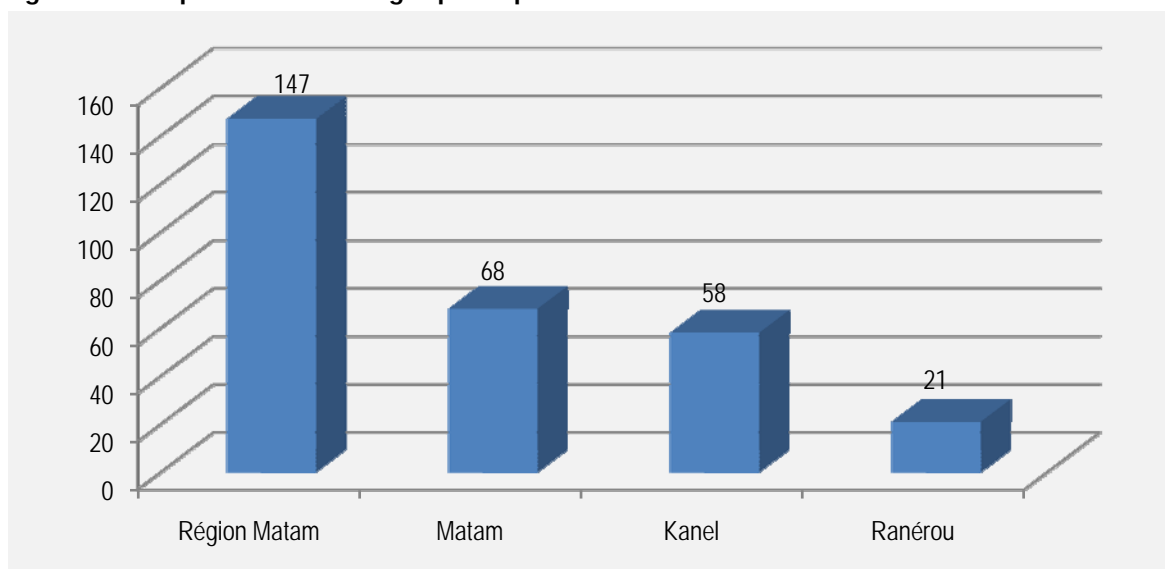
Le tableau suivant permet de lire que dans la région, on a 147 forages qui desservent 187 localités pour une population couverte de 541 032 habitants. Les populations desservies par des forages avec PM ou FV résident dans 252 localités. En 2012, le taux d'accès à l'eau potable dans la Région est de 80,03 % selon les statistiques du PEPAM.

Le maillage des infrastructures hydrauliques souffre d'une mauvaise répartition. En effet, on voit nettement que Ranérou-Ferlo ne compte pas beaucoup d'infrastructures comparativement aux autres départements. Ceci peut se justifier en partie par le type habitat (habitat dispersé) et la population faible des villages cibles. Sur un total régional de 147 forages, le département de Ranérou-Ferlo n'en dispose que 21 alors qu'il a un réel besoin en eau.

Le département de Matam dispose du plus grand parc de forages avec **68** unités dont **61** équipés de châteaux d'eau et **07** de réservoirs au sol. Le département de Kanel dispose de **58** forages.

Les réservoirs au sol sont répartis dans l'espace géographique de manière inégale. En effet, nous avons 03 à Kanel, 07 dans le Matam et 13 dans le Ranérou qui ont une capacité de stockage entre 400 et 1 000 m<sup>3</sup> (pour l'abreuvement du bétail). Le sous programme PEPAM/IDA en cours de mise en œuvre dans la Région a réalisé 14 nouveaux forages alimentant plus de 30 villages, sans compter les branchements sociaux domiciliaires (plus de 2000) et les extensions de réseau pour alimenter de nouveaux villages. D'autres programmes comme le PASA et le PADAER ont prévu de réaliser plusieurs forages dans le Ferlo et le Diéri.

**Figure 6.1 : Répartition des forages par département**



Source : Service Régional de l'Hydraulique